



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2019

Le **jeudi 4 avril 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Juanita AUGUSTIN, Patrick GIRAUD, Juan Carlos VEGAS

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile JOURDAINNE à Cécile GALHAUT, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Robin DAVID à William GUILLARD, Béatrice TASSERY à Christian LETEURTRE, Jean Marie ALINE à Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA à Juanita AUGUSTIN

### **Absent(s) non excusé(s):**

Amandine TAVARES GOMES

formant la majorité des membres en exercice.

Madame LANGLOIS est nommée secrétaire de séance.

---

### **VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2018 - BUDGET ANNEXE ZAC DE LA HAUTEVILLE - CM/19/036**

Après le vote du compte administratif et du compte de gestion établi par Mme RUFFE, Trésorière de Duclair, ceux-ci apparaissent en tous points conformes. Il convient donc de voter l'affectation du résultat du budget annexe ZAC de la Hauteville 2018.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2018.

<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2018</b>	
<b>Rappel reports N-1</b>	
Rappel du report cumulé de la section d'investissement de l'année antérieure (N-1) :	-49 171,30 €
Rappel de l'excédent cumulé reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure (N-1) :	-11 176,75 €
<b>Solde d'exécution 2018</b>	
Un solde d'exécution (excédent - 001) de la section d'investissement de :	267 051,49 €
Un solde d'exécution (excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	0,00 €
<b>Restes à réaliser 2018</b>	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>	<b>-11 176,75 €</b>
<b>Résultat d'investissement cumulé</b>	<b>217 880,19 €</b>
<b>Total des besoins pour assurer le financement de la section d'investissement</b>	
Affectation obligatoire au compte 1068	- €
Report d'investissement au compte 001	217 880,19 €
<b>Total des besoins pour assurer le financement de la section de fonctionnement</b>	
Excédent de fonctionnement reporté au 002	-11 176,75 €

## LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.1612-12 relatifs à l'adoption du compte administratif et L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice ;

VU le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par Madame RUFFE, Trésorière de Duclair.

CONSIDERANT le tableau de l'affectation du résultat 2018 susmentionné.

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2018.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2018, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2018 au budget annexe ZAC de la Hauteville 2019 comme suit :

- 002 – solde de fonctionnement reporté : - 11 176,75€
- 001 – solde d'investissement reporté : 217 880,19€

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 21 contre: 0 abstention(s): 5 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire le  
05 avril 2019

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

